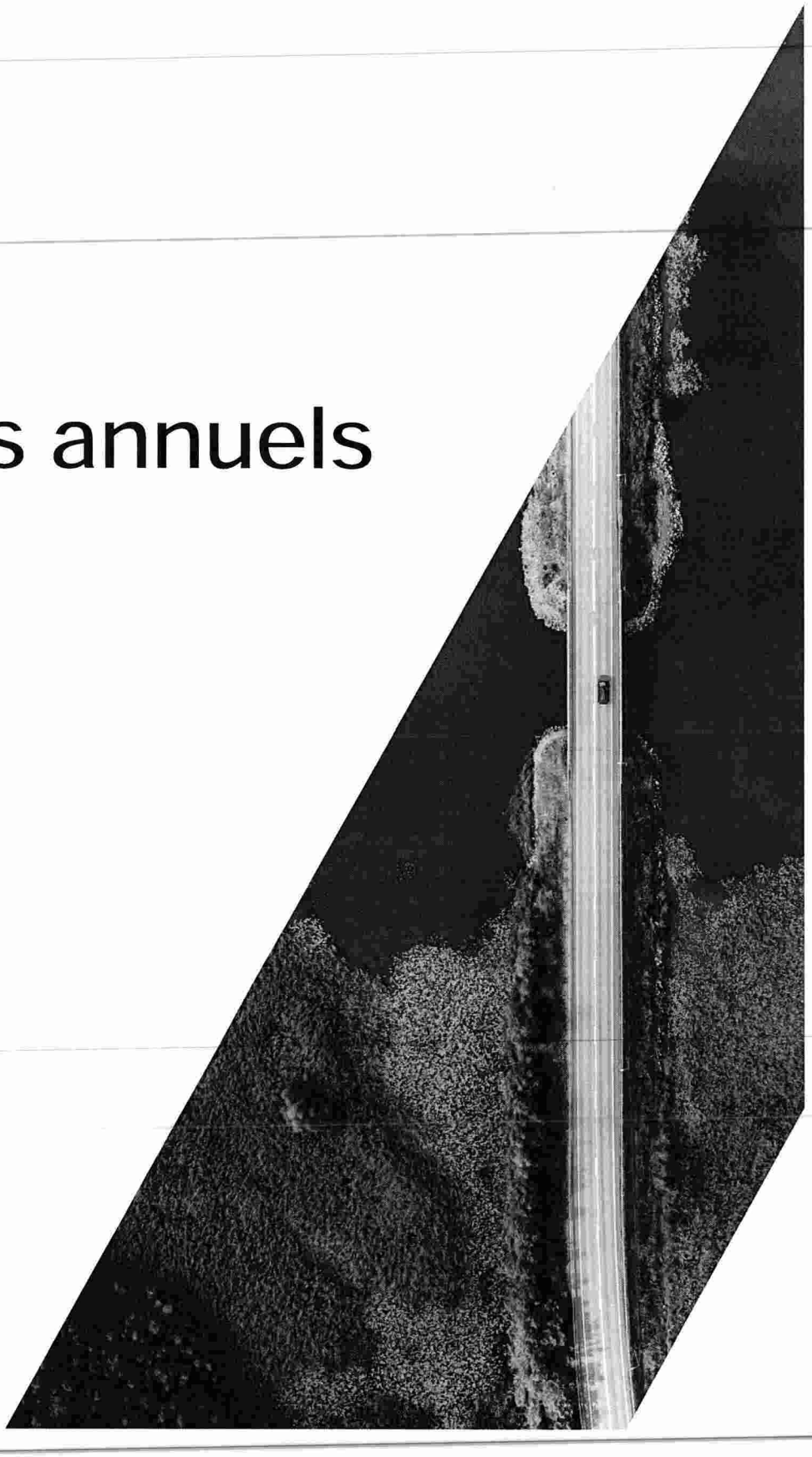
Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/04/2025 - 6724 - 2016 B 01445 - 820 738 086 - ABITHEO

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Déposé au Greffe
le 09 AVR. 2025
sous le N° 6724
RCS N° 16B 1445

rydge.fr

Comptes annuels



SAS ABITHEO

31/12/2024

Ce document contient 10 pages

SAS ABITHEO

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Sommaire

0.1	Attestation sans observation	3
1	*Comptes annuels*	*4*
1.1	Bilan actif	5
1.2	Bilan passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Informations à la suite du bilan	9

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

RYDGE Conseil
Expertise comptable
7 boulevard Albert Einstein
44000 NANTES
Téléphone : +33228241001
Site internet : www.rydge.fr

SAS Abithéo
6 avenue Lieutenant Philippe Mallet
44100 NANTES

À NANTES, le 21 février 2025

Attestation de présentation des comptes annuels

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la SAS Abithéo relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 40 122 €
- Chiffre d'affaires : 3 848 €
- Résultat net comptable : 975 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

RYDGE Conseil

Expertise comptable

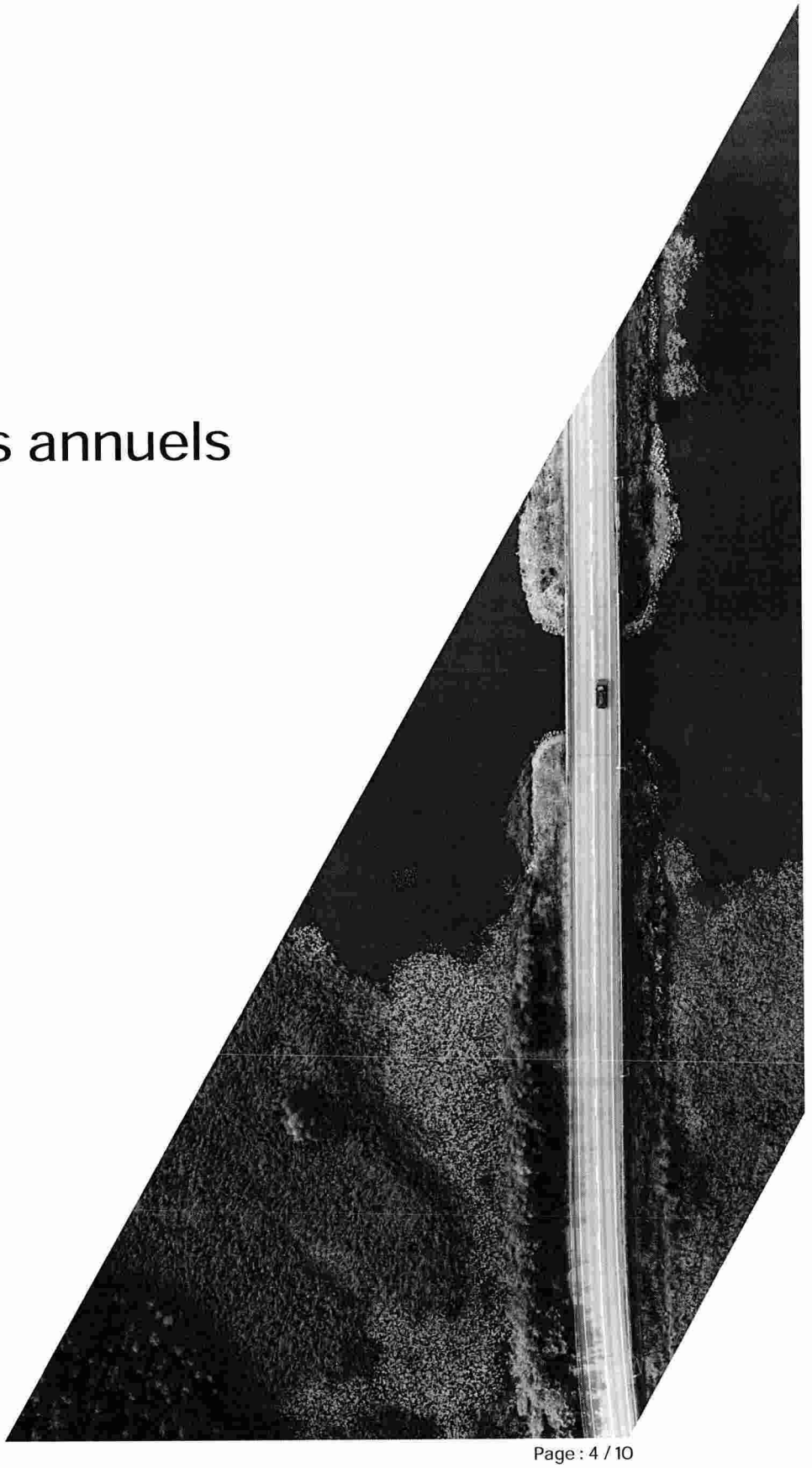
Signature numérique de Loren Monnier
Date : 2025.03.05 22:11:06 +01'00'

Loren Monnier

Expert-comptable

SAS ABITHEO

Comptes annuels



RYDGE Conseil, Société d'exercice libéral par actions simplifiée, au capital social de 1,016.638 €, ayant son siège social sis Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 903 309 490.

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Bilan actif

SAS ABITHEO

Actif			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations financières[2]	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL				
Total de l'actif immobilisé						
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances[3]	Clients et comptes rattachés				
		Autres créances	498		498	498
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	498		498	498
	Divers	Valeurs mobilières de placement	30 322		30 322	46 301
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	9 301		9 301	7 125
		TOTAL	39 624		39 624	53 427
	Charges constatées d'avance					
Total de l'actif circulant			40 122		40 122	53 925
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			40 122		40 122	53 925

Renvois :
(1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances clients

Edité à partir de Loop V5.29.2

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Bilan passif

SAS ABITHEO

	Passif	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	26 967	36 478
	Report à nouveau	-637	-637
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	975	-9 510
	Situation nette avant répartition	38 305	37 330
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**38 305**	**37 330**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		15 003
	Total		**15 003**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 524	1 494
	Dettes fiscales et sociales	293	98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	**1 817**	**1 592**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	1 817	16 595
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**40 122**	**53 925**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	1 817	16 595
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.29.2

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Compte de résultat

SAS ABITHEO

		France	Exportation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	3 848		3 848	2 499
	Chiffre d'affaires net	3 848		3 848	2 499
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			0	
	Total			3 849	2 499
Charges d'exploitation (2)	Marchandises | Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements | Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			3 624	1 246
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations | amortissements				
	provisions				
	· sur actif circulant				
	· pour risques et charges				
	Autres charges			1	0
	Total			3 626	1 246
	Résultat d'exploitation A			223	1 253
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			924	1 315
	Reprises sur provisions, transferts de charges				4 000
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			924	5 315
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				1 280
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				1 280
	Résultat financier D			924	4 035
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			1 147	5 289

Edité à partir de Loop V5.29.2

			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
		Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			14 702
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
		Total		14 702
Résultat exceptionnel		F		-14 702
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H	172	98
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			**975**	**-9 510**

(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	incidence après impôt des corrections d'erreurs	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	
	incidence après impôt des corrections d'erreurs	
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier	
	- redevances de crédit-bail immobilier	
(4) Dont produits concernant les entités liées		
(5) Dont intérêts concernant les entités liées		

Edité à partir de Loop V5.29.2

RYDGE
CONSEIL

SAS ABITHEO

Informations à la suite du bilan de l'exercice clos le 31/12/2024

RYDGE
CONSEiL

Conformément à l'article L123-16-1, ces comptes annuels ne comportent pas d'annexe mais la liste des informations prévues à l'article 810-9 du règlement ANC 2014-03 relatif au PCG.

Nos comptes ont été élaborés en application du règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG.

Notre entreprise n'a pas d'autre information requise à communiquer.

ABITHEO
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 avenue du lieutenant Philippe Mallet
44100 NANTES
820 738 086 RCS NANTES

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 MAI 2025

Exercice clos le 31 décembre 2024

Chers associés,

Messieurs,
Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.
Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans les données chiffrées qui suivent, regroupant les postes les plus significatifs du compte du résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent.

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société
La Société a réalisé un chiffre d'affaires au cours de l'exercice écoulé au travers de la prise en gérance de gérance des biens complémentaires indiqués ci-dessus.
La société ressort un bénéfice de 975,45 € comprenant des honoraires de gestion et des mandats de gestion locative.

La Société n'a aucun emprunt en cours.

Principaux risques et incertitudes
La société est confrontée aux risques et incertitudes normaux rencontrés dans le cadre de son activité et de ses affaires.

Activités en matière de recherche et de développement
Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

6
CG

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations
RAS

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.
Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 3 848,40€

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0,92 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 626,23 euros contre 1 246 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 223,09 euros contre 1 253 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 924,36 euros (- 3 111,51 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 147,45 euros contre 5 289 euros pour l'exercice précédent.
Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0 euros contre un montant de -14 702 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 172 euros contre un montant de 98 pour l'exercice précédent,
le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de euros contre un déficit de 9 510,66 euros au titre de l'exercice précédent

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 40 122,45 euros contre 53 925 euros pour l'exercice précédent

Proposition d'affectation du résultat 975,45
Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 975,45 euros.
Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	975,45 euros
Affecté partiellement au compte autres réserves	337,48 euros
Affecté partiellement report à nouveau	637,97 euros
Le solde des déficits antérieures report à nouveau	- 637,97 euros
Affecté à la dotation totale de la réserve légale	0 euros
Le solde	27 305,45 euros

Le compte "autres réserves" qui s'élèverait ainsi à 27 305,45 euros.
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 38 305 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Nous vous demandons de prendre acte qu'il résulte du bilan de l'exercice social clos au 31 décembre 2024, soumis à votre approbation, que les capitaux propres de la Société ont été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.
En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.
Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à NANTES
Le 14 mai 2025
Le Président
Olivier GERMAIN

ABITHEO
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 avenue du lieutenant Philippe Mallet
44100 NANTES
820 738 086 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 14 juin,
A 14 heures,

Les associés de la société **SAS ABITHEO** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 6 avenue du lieutenant Philippe Mallet 44100 NANTES sur convocation faite par la présidence à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur **Olivier GERMAIN**, en sa qualité de Président de la Société.
Christian GERMAIN est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés possèdent 1000 actions sur les 1000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :
- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2024,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et le rapport spécial du Président sur les conventions.
Puis le Président déclare la discussion ouverte.
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

CG f

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.
En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 975,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	975,45 euros
Affecté partiellement au compte autres réserves	337,48 euros
Affecté partiellement report à nouveau	637,97 euros

Le solde des déficits antérieures report à nouveau	- 637,97 euros
Affecté à la dotation totale de la réserve légale	0 euros

Le solde	27 305,45 euros

Le compte « autres réserves », qui s'élève ainsi à la somme de 27 305,45 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions relevant dudit article et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les membres du bureau

Le Secrétaire

Le Président
Olivier GERMAIN